

[DISSERT] La personnalité morale en droit public

Par **ericlille2**, le 16/10/2017 à 17:30

Bonjour,

j'ai un plan détaillé à rendre en droit administratif cette semaine, le sujet imposé est donc :

À quoi sert la personnalité morale en droit public ?

pour ce faire, je pensais partir sur ce plan, mais je pense que mon II- soit totalement HS, quels sont vos avis s'il vous plait ?

merci beaucoup

I- La personnalité morale, une notion abstraite.

A°/ La personne morale, un statu juridiquement reconnu.

B°/ la personne morale, un statu disposant d'une autonomie juridique.

II- la personnalité morale, un acteur essentiel du droit public.

A°/ SPIC

B°/ SPA